



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BEAUMONT DE LOMAGNE
AFFICHE LE 08 AVRIL 2021

SEANCE DU 06 AVRIL 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 06 AVRIL, à 18 HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Mûriers, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 29 MARS 2021

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, BONNEFOI Jean-Claude, FRESQUET Céline, CAMBOU Pierre, DELORME Blandine, LABARDE Pascal, AUDU-BENALI Sandrine, ARQUIE David, MONTIEL Marc, MEESEMANN Evelyne, ROBERT Jean, PERES Maryse, PUJOL Aurélie, MARROU Stéphane, BIGOU-MARTI-TURULL Béatrice, DIANA Corinne, BESSOU Sonia, PERRAULT Romain, LE JONCOUR Eléonore, TONIN Jacqueline, MAILFERT Christian,

PROCURATIONS : ROUX Pascale à FRESQUET Céline, TOUSSAINT Bertrand à PERRAULT Romain, PUEYO Séverine à DIANA Corinne, FOURNIOLS Gilbert à TONIN Jacqueline, WYBIERALA Michel à LE JONCOUR Eléonore, MARSAGLIA Alex à MAILFERT Christian

ETAIENT ABSENTS :

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, MARROU Stéphane est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2021 :

Le Conseil Municipal a approuvé à 22 voix pour, le procès-verbal de la séance du 23 février 2021. Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

DEC-2021-007	Vidéo protection de la ville de Beaumont de Lomagne- Demande de subvention à l'Etat au titre du FIPDR 2021
DEC-2021-008	Défense des intérêts de la commune de Beaumont de Lomagne dans l'instance intentée contre elle devant le Tribunal Administratif de Toulouse par Monsieur Philippe MONSIGNA

Début de séance 18:00



Un point a été ajouté à l'ordre du jour :

Objet : INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LE STADE DE RUGBY
Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'ajout de ce point.

21-011 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de la Commune de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-012 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de l'Assainissement de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

21-013 : COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR LE CINEMA DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2020 de Cinéma de Beaumont de Lomagne, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-014 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 de la Commune de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	183 274.61 €
Fonctionnement :	-62 687.32 €
Résultat global :	120 587.29 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-015 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 de l'assainissement de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	214 917.49
Fonctionnement :	398 229.18
Résultat global :	613 146.67

21-016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE CINEMA DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'ACCEPTER** le compte administratif de l'exercice 2020 du cinéma de Beaumont de Lomagne, et arrête ainsi les comptes :

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	14 293.27 €
Résultat global :	14 293.27 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-017 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES – EXERCICES 2020

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des cessions et des acquisitions foncières effectuées par la commune de Beaumont de Lomagne au cours de l'exercice 2020,

- **DE DIRE** que ce bilan ainsi que le tableau des cessions et des acquisitions foncières seront annexés au compte administratif de l'exercice 2020.

21-018 : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020 POUR LA COMMUNE

Le conseil municipal, a décidé par 23 voix Pour :

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : DEFICIT	62 687.32 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	62 687.32 €
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	183 274.61 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-019 : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020 POUR L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	398 229.18 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	398 229.18 €
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	214 917.49 €

21-020 : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2020 POUR LE CINEMA

Le conseil municipal, a décidé par 23 voix Pour :

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	14 293.27 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	14 293.27 €
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0.00 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-021 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR LA COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé par 21 voix Pour et 2 voix Contre :

- **D'ACCEPTER** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

INVESTISSEMENT

Dépenses :	3 748 043.89 €
Recettes :	3 748 043.89 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	4 387 825.00 €
Recettes	4 387 825.00 €

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

21-022 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR L'ASSAINISSEMENT DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 700 478.00 €

Recettes : 700 478.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses 836 875.00 €

Recettes 836 875.00 €

21-023 : BUDGET PRIMITIF 2021 POUR LE CINEMA – CENTRE CULTUREL DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le Budget du cinéma 2021 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	84 025,00 €	84 025,00 €
Section d'investissement	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	84 025,00 €	84 025,00 €

21-024 : PRET RELAIS PASSE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE DE MIDI PYRENEES

Le conseil municipal, a décidé par 21 voix Pour et 6 voix Contre :

- **D'APPROUVER** les termes de la proposition faite par la Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à passer avec la Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées.

21-025 : FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE FIXER** les taux d'imposition de la fiscalité directe locale comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

TAXES	2020	2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25,52	25,52
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	115,57	115,57

21-026 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la mise à jour du tableau des effectifs ci-joint au 1^{er} janvier 2021,
- **DE LUI DONNER** tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

21-027 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE

Le Conseil Municipal, a décidé par 22 voix Pour :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec l'association socio-culturelle,

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

Mr TOUSSAINT ne prend pas part au vote

21-028 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION FERMAT SCIENCE

Le Conseil Municipal, a décidé par 22 voix pour :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec l'association Fermat Science,

Mmes TONIN, LE JONCOUR, Mrs WYBIERALA, FOURNIOLS ne souhaitent pas participer aux votes.

Mr Montiel ne prend pas part au vote.

21-029 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE STADE BEAUMONTOIS

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec le Stade Beaumontois,

21-030 : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE FOOTBALL CLUB BEAUMONTOIS

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention d'objectifs avec le Football Club Beaumontois,

21-031 : EXPLOITATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CHOIX DU MODE DE GESTION

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le principe de délégation de service public en vue de l'exploitation du service de l'assainissement collectif,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer la consultation et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat qui sera soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

21-032 : AVENANT AU MARCHÉ D'EXPLOITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USEES

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prolonger le marché de prestation de service exploitation de la station d'épuration jusqu'au 31 décembre 2021,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à établir et à signer un avenant au marché de prestation de service exploitation de la station d'épuration,

21-033 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE BEAUMONT ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PRIVEES

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la participation demandée par la collectivité aux communes extérieures,
- **D'APPROUVER** la participation versée par la collectivité à l'OGEC,

21-034 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS DANS LE CADRE D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE – 5 RUE PIERRE FERMAT

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS relative au branchement électrique de distribution publique à effectuer sur la parcelle communale cadastrée section AE n° 625 au n°5, rue Pierre Fermat,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser la convention et tout document relatif à cette affaire.

21-035 : CONVENTION POUR LA REALISATION ET LA POST-PRODUCTION DE MEMOIRES INTERACTIVES DANS LE CADRE DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE EN ZONE RURALE

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention à passer entre la Commune et l'association La Trame pour la réalisation et la post-production de mémoires interactives dans le cadre de la résidence de territoire en zone rurale,

- **DE DONNER TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération,

21-036 : CHARTE D'UTILISATION ET DE MODERATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LA VILLE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la charte d'utilisation et de modération de la page Facebook officielle de la ville de Beaumont de Lomagne,

21-037 : INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LE STADE DE RUGBY

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'EMETTRE** un avis favorable pour que la société Réservoir Sun étudie la possibilité d'implanter une centrale photovoltaïque sur les parcelles citées dans la convention,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec la société Réservoir Sun tout document afférent au projet et notamment la promesse de bail,
- **D'AUTORISER** la société Réservoir Sun à faire établir un état descriptif de division en volume par un géomètre expert,
- **D'AUTORISER** la société Réservoir Sun à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la bonne réalisation du projet,
- **D'AUTORISER** la société Réservoir Sun à procéder à toutes les études nécessaires à la bonne réalisation du projet,
- **D'AUTORISER** la société Réservoir Sun à emprunter, dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de centrale photovoltaïque, les chemins ruraux appartenant à la commune et les voies publiques.



QUESTIONS ORALES : Néant



Fin de séance 20:00